

Département de la Manche

Arrondissement d'Avranches
Arrondissement de Saint-Lô
Arrondissement de Coutances

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
de la Baie du Mont-Saint-
Michel

Nombre de membres dont le Comité
Syndical doit être composé : 21
Nombre de Conseillers en exercice : 21
Nombre de Conseillers qui assistent à la
séance : 21

PROCÈS-VERBAL

de l'installation du Comité Syndical et
de l'élection d'un Président, des Vice-Président.

NOTA : Ce procès-verbal doit être transcrit, séance tenante, sur le registre des délibérations du Pôle d'Equilibre Territorial Sud Manche - Baie du Mont-Saint-Michel. Il doit, en outre, être dressé en double exemplaire dont l'un est immédiatement transmis au Sous-Préfet et l'autre reste déposé au Secrétariat du P.E.T.R.

REÇU le

- 3 SEP. 2020

SOUS-PREFECTURE D'AVRANCHES

L'an deux mille vingt, le 3 septembre à 14 heures, les délégués du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sud Manche - Baie du Mont-Saint-Michel se sont réunis au siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de la Baie du Mont-Saint-Michel sur la convocation qui leur a été adressée par le Président sortant, Monsieur Charly VARIN.

Étaient présents MM. les Délégués suivants, classés par Etablissement Public de Coopération Intercommunale et ensuite dans l'ordre alphabétique :

N°	NOM	Prénom	Présent	Absent	Excusé	Commentaires
1	M. BICHON	Vincent	X			
2	M. BOUVET	Jacky	X			
3	M. FAUCON	Philippe	X			
4	M. JUQUIN	David	X			
5	Mme FERREIRA	Angélique	X			
6	M. LAMBERT	Gaétan	X			
7	M. LAPORTE	Denis	X			
8	Mme LAURENT	Sophie	X			
9	M. NICOLAS	David	X			
10	M. SANSON	Alexis	X			
11	M. BOUGON	Hervé	X			
12	M. LECUREUIL	Daniel	X			
13	Mme LEJOSSIC	Annaïg	X			
14	M. PAYEN	Jean-Paul	X			
15	M. PEYRE	Michel	X			
16	M. SORRE	Stéphane	X			
17	Mme ROUSSEAU	Claire	X			
18	M. AUDOUX	Jean-Patrick	X			
19	M. LEBOUVIER	Damien	X			
20	M. LEMASLE	Bernard	X			
21	M. VARIN	Charly	X			

Installation des membres du Comité Syndical

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur, Madame Michel PEYRE, doyen de l'assemblée.

Présidence de l'assemblée

ÉLECTION DU PRESIDENT

Monsieur Michel PEYRE le plus âgé des membres présents du Comité Syndical a pris la présidence de l'assemblée. Il a constaté que la condition de quorum était remplie.

Monsieur Charly VARIN a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Comité Syndical.

Il est procédé ensuite à la désignation de deux assesseurs : Madame Sophie LAURENT et Monsieur Philippe FAUCON.

Il a rappelé, qu'en l'application du code des collectivités territoriales, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Comité Syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Président, doyen d'âge a ensuite invité le Comité Syndical à procéder à l'élection du Président.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 21
Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) : 0
Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 21
Majorité absolue : 11

Monsieur Gaétan LAMBERT est candidat.

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Gaétan LAMBERT	21	vingt et un

Monsieur Gaétan LAMBERT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DES VICE-PRESIDENTS

Sous la présidence de Monsieur Gaétan LAMBERT, élu président, le Comité Syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président, en application du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président indique qu'en application de la délibération du Comité Syndical de ce jour, le P.E.T.R de la Baie du Mont-Saint-Michel sera représenté par 5 Vice-présidents.

ÉLECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 21
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages déclarés blanc : 0
Nombre de suffrages exprimés : 21
Majorité absolue : 11

Monsieur Charly VARIN est candidat.

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Charly VARIN	21	vingt et un

Monsieur Charly VARIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1^{er} Vice-Président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 21
Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) : 0
Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 21
Majorité absolue : 11

Monsieur Hervé BOUGON est candidat.

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Hervé BOUGON	21	vingt et un

Monsieur Hervé BOUGON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 2ème Vice-Président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
 Nombre de votants (enveloppes déposées) : 21
 Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) : 0
 Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 21
 Majorité absolue : 11

Monsieur David JUQUIN est candidat.

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur David JUQUIN	21	vingt et un

Monsieur David JUQUIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 3ème Vice-Président et a été immédiatement installée.

ÉLECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
 Nombre de votants (enveloppes déposées) : 21
 Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) : 0
 Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 21
 Majorité absolue : 11

Monsieur Michel PEYRE est candidat.

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Michel PEYRE	21	vingt et un

Monsieur Michel PEYRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 4ème Vice-Président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
 Nombre de votants (enveloppes déposées) : 21
 Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
 Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 21
 Majorité absolue : 11

Monsieur Vincent BICHON est candidat.

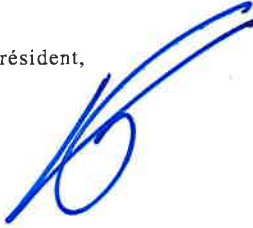
NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Vincent BICHON	21	vingt et un

Monsieur Vincent BICHON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 5ème Vice-président et a été immédiatement installé.

Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le jeudi 3 septembre à 14 heures 55, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président, le membre du Comité Syndical le plus âgé, le secrétaire, les deux assesseurs et les délégués présents

Le Président,



Le membre du Comité syndical le plus âgé,



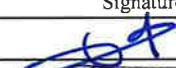








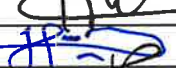


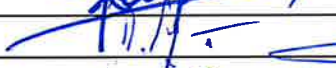






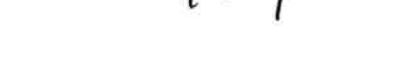

Le secrétaire,



Les deux assesseurs,



Les délégués présents :

N°	NOM	Prénom	Signatures
1	M. BICHON	Vincent	
2	M. BOUVET	Jacky	
3	M. FAUCON	Philippe	
4	M. JUQUIN	David	
5	Mme FERREIRA	Angélique	
6	M. LAMBERT	Gaétan	
7	M. LAPORTE	Denis	
8	Mme LAURENT	Sophie	
9	M. NICOLAS	David	
10	M. SANSON	Alexis	
11	M. BOUGON	Hervé	
12	M. LECUREUIL	Daniel	
13	Mme LEJOSSIC	Annaïg	
14	M. PAYEN	Jean-Paul	
15	M. PEYRE	Michel	
16	M. SORRE	Stéphane	
17	Mme ROUSSEAU	Claire	
18	M. AUDOUX	Jean-Patrick	
19	M. LEBOUVIER	Damien	
20	M. LEMASLE	Bernard	
21	M. VARIN	Charly	

Publié le 3 septembre 2020
Transmis au contrôle de légalité le 3
septembre 2020

REÇU le

- 3 SEP. 2020

SOUS-PREFECTURE D'AVRANCHES